

La Roche-sur-Yon, le 02 avril 2008

Direction du Conseil et du
Contrôle interne de la légalité
Service Conseil municipal
Courrier

HOTEL DE VILLE

Place Napoléon – BP 829

85021 La Roche-sur-Yon Cedex
tél. : 02 51 47 47 47
fax : 02 51 37 48 71

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2008

PROCÈS VERBAL

(En application de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales)

Monsieur Pierre REGNAULT, ouvrant la séance, donne lecture des résultats du scrutin électoral du dimanche 9 mars 2008 et procède à l'installation des conseillers municipaux.

Mme Anne VALIN, doyenne d'âge du conseil municipal, prend la présidence de séance. Elle propose au conseil la désignation de Charlotte LEYDIER comme secrétaire de séance, puis précise que M. Thierry DE LA CROIX, absent, donne pouvoir à Mme Lisiane GUIBERT.

1 – ELECTION DU MAIRE

Anne VALIN donne lecture des articles L 2122-4 et L 2122-7 du code général des collectivités territoriales et désigne Joël SOULARD, Patrick YOU et Charlotte LEYDIER pour l'assister dans les opérations de vote.

Elle indique qu'il va être procédé à l'élection du maire, et invite les candidats à se déclarer.

Raoul MESTRE déclare :

« Il y a une difficulté dans la convocation. J'ai reçu ma convocation tamponnée de lundi. Or, pour l'élection du maire, et c'est le code qui le dit, il doit y avoir cinq jours francs. Ces cinq jours francs ne sont pas écoulés aujourd'hui. Je pense qu'il faudrait peut être réfléchir à cette question, et si vous pensez comme moi, reconvoquer le conseil pour avoir les cinq jours francs. Je ne voudrais pas que le maire soit élu de façon irrégulière sans respecter la loi de la République. Il y a une sanction importante en cas de non respect des délais pour l'élection du maire et des adjoints. Le non respect du délai constitue une illégalité absolue. L'annulation peut-être prononcée alors même qu'il serait établi que l'inobservation du délai a été sans influence sur la décision prise. A mon sens, ce délai de cinq jours francs (et non de trois jours) doit absolument être respecté. »

Anne VALIN donne lecture d'un extrait d'une instruction du Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, en date du 3 mars 2008 :

« L'élection du maire et des adjoints a lieu lors de la première réunion du conseil municipal qui se tient de plein droit à l'issue du renouvellement général des conseillers municipaux. Cette réunion est obligatoire et est consacrée à l'élection de la municipalité. Elle se tient au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le premier tour de scrutin si le conseil a été élu au complet. Dans le cas contraire, elle se tient au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le second tour de scrutin (art. L 2121-7 du CGCT).

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le respect d'un délai de cinq jours francs fixé à l'article L 2121-12 du CGCT pour convoquer le conseil municipal conduirait à repousser l'élection du maire au dimanche suivant l'élection. Le Conseil d'Etat a estimé que le législateur, en portant à cinq jours francs

le délai de convocation dans les communes de 3 500 habitants et plus, sans modifier la date de la réunion de plein droit, n'a pas entendu modifier l'ancienne règle fixant, pour la première réunion du conseil, à trois jours francs le délai de convocation dans l'ensemble des communes, quel que soit leur population (CE 28 décembre 2001, Élections du Pré-Saint-Gervais, n°237214).

En conséquence, par dérogation aux dispositions des articles L 2122-8 et L 2121-12 du CGCT, c'est le même délai de trois jours francs qui, pour toutes les communes, s'applique à la convocation de la réunion de plein droit prévue par l'article L2121-7 du CGCT. »

Raoul MESTRE indique qu'il s'agit d'une jurisprudence et non des dispositions du code.

Anne VALIN rappelle que ces éléments ont été transmis par le Ministre de l'intérieur. Elle appelle les candidats au poste de maire à se déclarer.

Patricia CEREIJO déclare :

« Mesdames et Messieurs, chers Collègues,

Je voudrais d'abord et simplement remercier l'ensemble des yonnais qui ont voté massivement pour notre liste, dimanche dernier.

Je voudrais ensuite, au nom de tous mes collègues du groupe socialiste et apparentés, saluer celui qui, depuis 2004, est le maire de cette ville et l'animateur de notre majorité.

Aujourd'hui profondément renouvelée, notre liste, et personne n'en sera surpris, reconnaît en Pierre Regnault notre unique chef de file.

Il a été le leader, l'animateur et le fédérateur d'un projet audacieux qui s'appuie avant tout sur un socle de valeurs partagées.

Avec lui, et son directeur de campagne, notre collègue Joël Soulard, nous avons mené une campagne digne, sérieuse, rigoureuse, qui s'est appuyée sur un long travail d'élaboration avec les Yonnais puis au cours de différents ateliers avec les citoyens et les militants des différentes sensibilités qui composent la majorité d'aujourd'hui.

Pierre Regnault s'est engagé avec toute l'énergie qu'on lui connaît et c'est inlassablement qu'il a expliqué le bilan du mandat, mais surtout les orientations futures et les valeurs qui animent le programme proposé aux citoyens.

Je sais, nous savons, l'ambition qu'il a pour sa ville et ses administrés, et je connais sa détermination à mener à bien, avec les Yonnais les actions projetées.

Je sais aussi sa combativité, sa pugnacité et sa légitimité politique : Pierre Regnault a déjà remporté par deux fois et sur son nom des élections importantes sur le Canton de la Roche Nord et je sais qu'il saura défendre l'intérêt de la Ville et des Yonnais, encore et toujours.

Je ne veux donc pas entretenir de faux suspense : c'est tout naturellement et avec une grande fierté qu'au nom du groupe socialiste et apparentés, je propose la candidature de Pierre Regnault au poste de Maire. »

Alexandre MAISONNEUVE LE BREC indique :

« Dans la continuité du travail effectué pendant la campagne avec Michèle PELTAN et la liste "La Roche gagnante", je propose, au nom du groupe, la candidature de Michèle PELTAN comme maire de La Roche-sur-Yon. »

Raoul MESTRE indique :

« Je déclare également ma candidature, étant le représentant du MODEM. »

Anne VALIN ouvre le scrutin.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

– nombre de bulletins trouvés dans l'urne	43
– bulletins nuls	2
– suffrages exprimés	41
– majorité absolue	21

Ont obtenu :

• Pierre REGNAULT	34 voix
• Michèle PELTAN	6 voix
• Raoul MESTRE	1 voix

Pierre REGNAULT ayant obtenu 34 voix est élu maire de La Roche-sur-Yon au premier tour de scrutin, et immédiatement installé.

Il reprend la présidence de l'assemblée.

P. REGNAULT fait la déclaration suivante :

« Chers collègues, chers amis,

Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement, en mon nom personnel et au nom de mes colistiers, les Yonnaises et les Yonnais qui nous ont accordé majoritairement leur suffrage, dès le premier tour des élections municipales, le 9 mars dernier.

Je voudrais avant toute chose rendre hommage à deux de nos collègues disparus, Robert Pineau qui nous a quittés durant le dernier mandat, et Eugène Ferré, dont je n'oublierai pas les conseils précieux qu'il donnait au tout nouvel adjoint aux sports que j'étais en 1989.

Je suis heureux de saluer et d'accueillir de nouveaux collègues et de poursuivre avec d'autres plus expérimentés.

Je me permets aussi de rappeler que c'est grâce aux parlementaires de la Gauche plurielle que la composition de cette assemblée permet une réelle parité entre les hommes et les femmes, et permet à toutes les sensibilités d'y être représentées.

Ce n'est pas encore le cas dans les Conseils généraux, pour lesquels les élections cantonales se déroulent concomitamment aux municipales et qui concernent aussi notre territoire.

Cela me donne l'occasion de rappeler aux citoyens yonnais de ne pas oublier de se déplacer nombreux dans les bureaux de vote dimanche 16 mars pour le deuxième tour des élections cantonales pour le canton Sud.

Bien évidemment, en tant que citoyen, mon choix est fait et j'invite tous les citoyens à se mobiliser fortement comme le font en général les Yonnais pour faire entendre leur voix.

Je voudrais aussi remercier amicalement tous ceux qui, élus entre 2001 et 2008, de la majorité comme de l'opposition, ne sont plus dans cette assemblée aujourd'hui, pour diverses raisons, mais qui ont, à mon sens beaucoup donné à la collectivité et aux Yonnais.

Ensemble, nous avons, je crois, bien travaillé et su préserver dans cette enceinte, au-delà de nos différences, la sérénité, la dignité, le sens des responsabilités et de l'intérêt général.

Cette façon de faire doit caractériser l'action publique et je veillerai à ce qu'il en soit de même au cours de ce nouveau mandat.

Dimanche dernier, la liste « *Vive La Roche-sur-Yon* » que j'ai eu l'honneur de conduire, a été élue dès le premier tour et c'est pour moi aujourd'hui un immense honneur que d'accéder au poste de premier magistrat, à la tête d'une équipe nouvelle, unie, animée par le seul souci de défendre l'intérêt général et guidée par cette expression de Victor Hugo qui disait « *Le vrai nom du dévouement, c'est désintéressement* » !

Ma première déclaration va à un homme qui représente pour moi et pour beaucoup de Yonnais, de Vendéens et désormais de Ligériens, le courage, la probité et le sens de l'engagement et des valeurs : je parle évidemment de Jacques Auxiette.

Je veux le remercier pour sa fidélité et son engagement à mes côtés : je suis le seul maire qui peut se vanter d'avoir le Président de la Région parmi ses colistiers ! Aujourd'hui, j'ai le sentiment, avec mes colistiers, de n'avoir pas trahi sa confiance, ni celle des Yonnais.

Assurer et assumer une telle transition n'est pas chose aisée et c'est avec fierté et reconnaissance que j'entends poursuivre dans la même voie.

Merci Jacques pour tout ce que tu as fait comme Maire, pour tout ce que tu continues et continueras à faire le plus longtemps possible comme Président de Région et à nos côtés, ici à La Roche, une ville que tu aimes, que nous aimons et qui nous le rend bien.

En restant fidèle à nos convictions, aux valeurs qui nous animent, on respecte mieux ceux qui, par les vertus du suffrage universel, vous confient la responsabilité et l'honneur de les représenter.

Cette victoire est d'abord la victoire d'un projet clair, cohérent et ambitieux, qui ancre encore un peu plus la ville à gauche, une gauche, moderne, ouverte, démocrate, humaniste, qui refuse la démagogie, toutes formes d'opportunisme, de populisme ou d'extrémisme.

L'élection populaire directe est la plus belle, car elle est la plus transparente, la « plus vraie » ... on ne peut tromper les gens, ni les décevoir, dans un contexte national déjà tendu où tant de promesses non tenues sont autant de blessures qui s'ajoutent à la souffrance ou au désarroi quotidien des plus faibles.

A cet instant je mesure donc le poids des responsabilités qui sont les miennes, les nôtres.

J'y suis prêt, nous y sommes prêts et je sais pour cela pouvoir compter sur la qualité de mon équipe, sur le professionnalisme du service public municipal, et sur l'engagement des Yonnaises et des Yonnais qui nous aident à bâtir les projets pour la ville au travers des différentes instances de participation et de concertation.

Je suis déterminé à faire de La Roche-sur-Yon, bien au-delà de ses fonctions de capitale de la Vendée, une ville vivante et paisible à la fois, qui rayonne sur un espace toujours plus large, une ville qui s'inscrit sur la dynamique de la Côte Ouest et des Pays de la Loire, la ville du progrès et du plaisir de vivre.

Pour cela, je voudrais remercier tous les habitants de notre ville, les fonctionnaires municipaux, notamment mes plus proches collaborateurs, tous les élus, mais aussi ma femme et ma famille qui m'accompagnent et qui font preuve de beaucoup d'abnégation.

La Roche-sur-Yon s'est imposée comme capitale incontestée de la Vendée. Notre ville s'est à ce point transformée, modernisée, que ses habitants ont appris à l'apprécier, à l'aimer, à en être fiers.

La Roche-sur-Yon est devenue une ville où il fait bon vivre.

Avec vous, avec nous, les services publics communaux se sont développés en quantité comme en qualité.

Le dynamisme de La Roche est tel que cette ville moyenne, comme je l'ai déjà dit en faisant un clin d'œil à un spot publicitaire « a tout d'une grande » mais sans en avoir les inconvénients.

Et j'en suis convaincu, l'avenir de notre Pays passe en grande partie par le développement harmonieux des villes moyennes.

Le chemin tracé montre que nous devons encore améliorer notre action pour le quotidien des Yonnais mais aussi avoir une grande et belle ambition pour notre ville afin de nous rendre fiers d'être Vendéens et encore plus d'être Yonnais... C'est là que nous mesurons tout le travail déjà fait par les équipes municipales successives.

Cet héritage si précieux, nous avons, avec l'équipe actuelle, l'ambition de l'entretenir, de le développer, de l'enrichir.

Ce projet de mandat s'articule autour de quelques grandes orientations :

D'abord, faire de La Roche une ville plus attractive encore avec le projet urbain et le projet « Pentagone 2020 », qui conforteront le centre ville comme l'identité de nos quartiers.

Nous voulons une nouvelle qualité urbaine, des espaces publics requalifiés, une nature plus présente en ville, par ses parcs et ses vallées reliés par des corridors verts, des déplacements doux piétons et des liaisons cyclables renforcées.

Nous souhaitons une ville durable où tous les projets seront conçus, avec la participation des habitants, ces « experts du quotidien », mis en œuvre et évalués en fonction de leur impact environnemental, social et économique.

Nous voulons faire de La Roche une ville animée, vivante et dynamique, grâce à ses projets nombreux, au soutien à ses animations populaires et à la richesse de son tissu associatif qui contribue à son « bien vivre ensemble ».

Nous ferons aussi de La Roche-sur-Yon, une ville « pépinière » qui crée encore plus d'emplois, attire et développe les entreprises de toute nature, une ville qui fait le pari de l'intelligence et de la jeunesse et développera l'université, la recherche et l'innovation.

Avec nous et les Yonnais, La Roche-sur-Yon sera LA ville des solidarités, une ville qui accueille tous les citoyens avec des logements de qualité, accessibles à tous, une ville attentionnée aux personnes âgées, aux handicapés, une ville qui soutient les plus démunis et lutte contre la précarité.

Face à une politique nationale qui casse, une politique arrogante qui paupérise les plus faibles et conforte les plus riches, nous voulons défendre et développer les services publics de proximité et promouvoir leur accès grâce à une politique tarifaire adaptée aux budgets des familles.

Nous voulons aussi - c'est important et nous allons pouvoir le faire - une ville qui retrouve sa place dans une intercommunalité renforcée et solidaire, une ville qui refuse l'opposition entretenue par des élus MPF entre le chef-lieu et ses voisins des communes rurales.

Nous aspirons à vivre en harmonie avec tous les habitants, toutes les communes de notre territoire en proposant aux citoyens de la couronne les mêmes services. Nous voulons retrouver enfin la possibilité de créer une dynamique de développement solidaire au niveau de tout le Pays Yonnais.

Enfin nous ferons de La Roche-sur-Yon, LA ville citoyenne avec des citoyens acteurs et actifs, écoutés, informés et respectés, avec des instances consultatives renouvelées. Ces instances ont montré toute leur utilité, leur capacité à prendre en charge les questions d'intérêt général.

Une ville citoyenne, car nous poursuivrons notre appui à la dynamique associative yonnaise qui fait des Yonnais des acteurs de la démocratie sociale locale.

Une ville citoyenne, qui s'appuie sur les valeurs de la République, de laïcité, de respect et de tolérance.

Une ville citoyenne car ouverte aux différentes cultures du monde qui nous entoure, qui refuse les extrémismes, les populismes et se bat pour la paix dans le monde.

Ces valeurs, mesdames, messieurs, sont à rappeler sans cesse, dans une période trouble où l'on veut décider du destin d'un individu par son ADN, où l'on veut condamner dès l'âge de la crèche des enfants pseudo-délinquants en devenir ...

...une époque trouble, je disais, où l'on arrête des enfants dans les écoles, pour les chasser de notre sol et les expulser là où ils sont menacés, une époque trouble où au plus haut niveau de l'Etat, on se permet de contester le droit, la justice, et même le Conseil Constitutionnel garant de notre République. Ces valeurs sont à rappeler, mesdames, messieurs, car elles font notre grandeur et notre rayonnement ... ce sont elles qui ont été érigées au travers de notre drapeau pour défendre, à chaque fois, l'intégrité et l'indépendance de notre pays.

L'actualité nous impose à tous de rendre hommage aux sacrifices des hommes et des peuples, à l'occasion de la disparition du « dernier des poilus », Lazare Ponticelli, un « étranger » puisqu'il était italien au moment des combats, devenu français par la suite et qui s'est battu pour défendre notre liberté.

Avant l'hommage national qui sera décliné dans toutes les préfectures de France lundi à 11 heures, et pour honorer la mémoire de Lazare Ponticelli, celle de tous ceux qui sont morts pour notre liberté, civils ou militaires, tous ceux qui se sont battus pour construire l'Europe et la préserver de la guerre, je vous demande de bien vouloir vous lever et observer une minute de silence.

Merci

Je disais donc que nous avons encore beaucoup de chose à faire ensemble pour améliorer le « vivre ensemble », amplifier la dynamique entrepreneuriale locale, favoriser l'égalité des chances dans une société qui devient plus dure, plus difficile à vivre pour les plus faibles.

Parce qu'il existe une morale et une vertu républicaines auxquelles nous sommes très attachés, parce que l'exercice des responsabilités, qu'elles soient de nature civique, sociale, économique, associative ou politique doit retrouver noblesse et dignité, nous avons, nous élus du peuple, une responsabilité particulière : celle de l'exemplarité.

Je compte sur vous pour l'avoir sans cesse à l'esprit.

Bon courage à toutes et à tous.

Merci encore à vous, et à travers vous, à tous ceux qui nous ont confié la lourde mais exaltante responsabilité de maintenir le cap pour ce nouveau mandat.

Vous me permettrez de conclure en citant Jean Jaurès : « *Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir* »

Mme Michèle PELTAN déclare :

« Merci Monsieur le Maire.

Je voudrais d'abord remercier les Yonnaises et les Yonnais qui nous ont fait confiance et leur dire que pendant le mandat qui s'annonce, nous ferons tout pour nous montrer dignes de la confiance qu'ils nous ont accordée.

Je voudrais simplement dire Monsieur le Maire que je crois qu'il ne faut pas faire de triomphalisme puisque si j'observe le résultat des élections, la Gauche a baissé de dix points en 2008 par rapport à 2001.

Ces choses étant dites, je voudrais dire aussi que nous sommes six élus unis et soudés portés par l'ensemble de leurs colistiers et par tous les Yonnais qui leur ont accordé leur confiance.

Nous nous inscrivons dans une logique de construire une opposition vigilante, active, et constructive.

Vous aurez Monsieur le Maire une opposition qui œuvrera pour les Yonnais dans leur ensemble.

Je voudrais également faire quelques observations.

Un premier constat : vous n'avez pas pris Monsieur le Maire contact avec moi, comme l'usage et le bon sens républicain le demandent, et habituellement le chef de la majorité prend contact avec la personne qui représente l'opposition ; cela dit aujourd'hui vous n'avez pas pris contact avec moi, je vous demande officiellement de le faire dans la semaine qui vient, je vous demande de bien vouloir me recevoir dans la semaine qui vient.

Vous ne l'avez pas fait et vous vous êtes dit par ailleurs le maire de tous les Yonnais ; j'observe déjà que vous faites l'impasse sur plus de 27 % d'électeurs yonnais qui nous ont fait confiance et que nous représentons.

Deuxième observation, Monsieur le Maire : le placement des élus d'opposition, tel que je l'observe aujourd'hui, ne correspond pas non plus au résultat des urnes et je vous demande tout simplement au

nom de mes cinq collègues et des Yonnais que je représente de bien vouloir à l'avenir respecter ce résultat des urnes.

Je vous remercie. »

M. Laurent CAILLAUD fait la déclaration suivante :

« Merci M. REGNAULT.

Attachés à la démocratie, notre liste a mené une campagne responsable sans polémique personnelle, sur la base des propositions claires et précises de notre programme adressées à chacun.

1663 Yonnais nous ont apporté leur soutien et leur confiance et je les en remercie à nouveau au nom de tous mes colistiers. Naturellement, je les représente ici avec mes valeurs européennes, libérales sociales et humanistes. J'ai reçu un mandat clair, conscient de ma responsabilité envers eux.

Je suis à leur service dans le cadre d'une opposition que je souhaite à la fois constructive et vigilante pour l'avenir d'une ville à laquelle je suis particulièrement attaché.

Sérénité, dignité, intérêt général seront mes objectifs pour le mandat qui vient.

Certaines de nos propositions peuvent être intégrées à mon sens, dans les projets futurs de la ville. Je les défendrai bien évidemment.

Permettez-moi d'apporter un bémol par rapport à la législation puisque, si on peut considérer que la parité est un élément positif, je regrette que les voix de la majorité municipale et les voix de l'opposition municipale n'aient pas le même poids. Le système actuel de répartition des sièges conduit à l'attribution d'un siège pour 310 voix lorsqu'on est majoritaire et uniquement d'un siège pour 950 voix lorsqu'on est dans l'opposition. Sans souhaiter une proportionnelle intégrale dont on connaît par ailleurs certains effets pervers, force est de constater que les Yonnais ne sont pas égaux dans leur vote ; certains voix pèsent plus que les autres, permettez-moi de le regretter.

Le développement du bassin yonnais passe par un dialogue entre les communes rurales et le chef-lieu. Il ne peut se réduire à un simple débat sur la couleur politique des uns ou des autres. Le risque d'opposition systématique ne ferait que freiner le développement de notre territoire. Evitons d'être co-responsable d'un tel résultat.

Sans être dans un groupe, restant indépendant, je participerai activement, comme lors du précédent mandat, aux travaux des commissions et du conseil en souhaitant disposer d'une information et d'une documentation données suffisamment en amont des réunions de conseil municipal et surtout des commissions.

Je vous remercie. »

M. Raoul MESTRE déclare :

« Monsieur le Maire, mes chers collègues, je ne serai pas long. Simplement, par l'intermédiaire de tous les gens qui sont ici, pour remercier les centaines de Yonnais qui ont voulu essayer une troisième voie, la voie que propose François BAYROU, la voie qu'il propose pour le pays et qu'il propose aussi ici, qui est une voie pour essayer de rassembler cette France coupée en deux.

Ce que nous souhaitons c'est essayer de rassembler comme, je pense Monsieur le Maire, vous allez essayer de le faire dans les six ans à venir. Nous allons essayer de faire travailler tout le monde ensemble et nous serons à chaque fois, quand il le faudra, dans des projets qui nous semblent utiles à tout le monde, avec vous, parce que le MODEM ce n'est pas un mouvement qui s'oppose pour s'opposer. Donc nous voulons essayer d'être constructifs. Les personnes qui m'ont fait confiance l'ont fait parce que justement elles en ont assez de ce clivage qui leur paraît suranné et pas adapté, donc il faut faire évoluer les choses et c'est pourquoi je suis très heureux que ces personnes aient bien voulu voter suffisamment pour que nous puissions avoir un représentant.

J'essaierai de ne pas trahir leur pensée et de travailler avec tous ceux qui pour la personne humaine, tous ceux qui dans le cadre des lois de la République souhaitent faire mieux pour La Roche-sur-Yon et pour la Vendée aussi. »

Mme Anita CHARRIEAU fait la déclaration suivante :

« Monsieur le Maire, chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

Près de 8 % des électrices et des électeurs de La Roche-sur-Yon ont décidé de soutenir la liste "Cap à gauche" dont j'étais la tête de liste. Je veux les remercier de la confiance qu'ils nous ont accordée.

Désormais élue, je veux assurer ces électrices et ces électeurs de ma détermination à défendre ici même les grandes idées que nous avons avancées.

Je ne serai ni dans l'opposition, ni dans une démarche de positionnement. Ma candidature était celle de la conviction, c'est cette conviction qui me servira de fil rouge.

Conviction que toutes les inégalités qui taraudent notre ville ne sont pas le résultat de la fatalité. Dans nos quartiers, le taux d'abstention a été souvent élevé ainsi que dans le centre ville, les difficultés sociales s'accumulent. Elles touchent les jeunes ménages, mais aussi les retraités et les personnes âgées, avec un appauvrissement de plus en plus fort.

Je porterai ici même l'exigence de plus de justice et de plus d'égalité d'accès aux services dont les Yonnaises et les Yonnais ont le droit de prétendre.

Le pouvoir d'achat, le coût des services publics de proximité, le prix de l'eau, la part du logement dans le budget des familles sont au centre des préoccupations des gens que nous avons rencontrés.

Conviction aussi qu'il faut passer à une autre étape de la démocratie participative. Je ne voudrais pas que La Roche-sur-Yon soit au cœur d'un système où tout soit subordonné à une espèce de pensée unique. Je suis pour la démocratie, le pouvoir du peuple. Les transformations sociales, les réponses aux grands enjeux de nos temps ne peuvent s'engager sans la participation des citoyens eux-mêmes. Aujourd'hui, ce qui domine, malgré les déclarations de bonnes intentions, c'est une démocratie représentative où les citoyens délèguent leurs pouvoirs à des représentants élus pour gérer à leur place la ville. Je porterai ici l'exigence à ce que les Yonnaises et les Yonnais puissent exercer leurs pouvoirs d'intervention, de décision et de contrôle, sans pour autant déloger les élus de leurs responsabilités.

Exigence de plus d'information pour mieux connaître les réalités vraies de la ville, exigence de contrôle et de transparence pour l'utilisation des fonds publics abondamment alloués aux entreprises privées, cette exigence de mettre le citoyen au centre de toute décision vaut également en effet pour le personnel municipal. Je défendrai l'exercice d'un pouvoir local en co-construction avec les habitants, les acteurs locaux, et les personnels de la ville, pour un service public proche et solidaire.

Les discours humanistes c'est bien, mais ils doivent être accompagnés de pratiques et de comportements humanistes aussi.

Conviction aussi qu'un nouveau type de développement doit être impulsé. Ce n'est pas en culpabilisant les citoyens que nous arriverons à quelque chose de durable.

L'existence et le développement du service public est une autre exigence portée par nos concitoyens. Je serai à côté de toutes celles et de tous ceux qui ne supportent pas la casse et le démantèlement de l'ensemble de nos services publics.

Je porterai ici l'exigence d'un grand service public de l'eau.

Quand il y a trois fois plus de jeunes qu'ailleurs qui sortent à La Roche-sur-Yon du système scolaire sans qualification, sans diplôme, je porterai ici l'exigence de plus de moyens pour la petite enfance et pour l'école.

Quand 11 % de la population accède aux équipements culturels tous confondus, je porterai l'exigence d'une culture pour tous et partout, l'exigence d'une ville créative et d'une ville vivante, avec un centre ville qui ne doit pas être uniquement dédié aux commerces des grandes enseignes.

Conviction aussi que la justice fiscale ne doit pas servir qu'à alimenter les discours. A La Roche-sur-Yon, il y a plus d'un ménage sur deux qui n'est pas imposable ou qui bénéficie d'exonération pour les impôts locaux. En revanche, pour ceux et celles qui paient l'impôt, la note est salée. Je porterai ici l'exigence d'une réforme de la fiscalité locale.

Mesdames, Messieurs les élus de la majorité, je veux m'adresser personnellement à vous. Vous avez pris une lourde responsabilité en évinçant une partie non négligeable des forces de gauche du droit à participer à la gestion citoyenne des affaires de notre cité. Vous avez créé des divisions à gauche, on en fait le constat. Si je me félicite que la gauche reste majoritaire ici, avec mes co-listiers nous dénonçons les dérives autoritaires et de pouvoir personnel.

Je ne demande aucun statut particulier, en même temps je porte l'exigence de notre détermination, celle de la liste "Cap à gauche". Nous voulons faire marcher la gauche à gauche. Je suis et je serai un esprit constructif, avec et pour le peuple. Je demande donc à bénéficier, comme le souhaitait aussi M. CAILLAUD, de moyens, de bureau, d'heures de secrétariat, pour pouvoir apporter ma contribution aux dossiers et surtout connaître les dossiers municipaux et intercommunaux au préalable, de façon à pouvoir nous exprimer là-dessus. »

Mme Lisiane GUIBERT déclare :

« Monsieur le Maire, chers Collègues,

Notre participation en tant qu'élus communistes et apparentés à l'équipe conduite par Pierre Regnault est basée sur des valeurs partagées telles que la solidarité, la justice sociale et fiscale, le développement durable. Ces convictions se traduisent sur le terrain, notamment par des actions en matière de services publics, de transports et de déplacements, d'habitat, d'éducation et de culture, d'insertion sociale.

Nous avons agi précédemment et nous continuerons d'agir pendant six ans auprès de vous, à vos côtés, en faveur d'une organisation et d'un développement solidaires du territoire, avec comme priorité la réponse aux besoins sociaux, afin d'améliorer les conditions de vie des gens, de lutter contre la précarité et contre la pauvreté, et aussi afin de soutenir tous ceux qui sont porteurs de projets économiques.

Nous ferons vivre le projet municipal pour lequel les Yonnaises et les Yonnais nous ont élus, conçu pour que La Roche-sur-Yon continue d'être une ville pour tous, avec une volonté constructive au service des Yonnais. Nous porterons le refus des injustices et des inégalités et nous défendrons les idées d'émancipation et de solidarité afin de contribuer localement à la résistance aux offensives gouvernementales. Notre action s'inscrit dans la dynamique d'un projet novateur, traduisant une volonté politique de progrès social et démocratique. »

Mme Anne VALIN fait la déclaration suivante :

« En tant que présidente du groupe des élus Verts au sein de ce nouveau conseil, je veux souligner la qualité de la campagne qui vient de se dérouler et à laquelle nous avons largement participé.

Nous tenons à remercier particulièrement Pierre Regnault pour sa ténacité, sa pugnacité, sa confiance permanente dans le score final.

Nous sommes sûrs que le front uni, présenté par l'ensemble des forces politiques de gauche est à l'origine de cette victoire.

Face à une situation nationale déplorable et grave pour l'avenir, il est important que des collectivités locales s'engagent dans des politiques au plus près des habitants pour leur apporter cette qualité de vie qui reconnaît un statut à chacun et qui permet à chacun d'exister.

Les Verts participent depuis de nombreuses années à la politique mise en place sur la ville et ils ont impulsé de vraies orientations écologiques dans le domaine environnemental mais aussi dans le domaine social.

Si nous sommes encore présents dans cette mandature, c'est avec la conviction que nous pouvons amplifier les actions pour répondre aux urgences actuelles de la situation politique gravissime mais aussi aux urgences de la planète qui menacent notre avenir et celui de nos enfants.

Nous ne nous contenterons donc pas d'énoncer des idées comme a pu le faire récemment le Grenelle de l'environnement, nous passerons aux actes. Pour cela, il va falloir créer des emplois, des emplois éthiques, écologiques, mais aussi assurer des salaires décents à tous, ce qui est loin d'être le cas. Il va donc falloir participer à une conversion écologique de l'économie et bousculer les habitudes.

Nous sommes animés de cette volonté et de cette force de travail au service de tous les Yonnais et Yonnaises.

Nous avons participé activement à l'élaboration du projet pour les 6 années à venir, et même si l'ensemble nous apparaît évidemment incontournable, certains points nous tiennent particulièrement à cœur :

- la solidarité,
- l'ouverture,
- la démocratie participative,
- la réduction des inégalités...
- et bien sûr la mise en place d'une politique globale pour atteindre, en matière de qualité de vie, le maximum possible pour tous.

Il faudra pour cela penser à diminuer notre impact écologique sur la planète en repensant les bilans énergétiques et pour cela veiller :

- à la qualité de l'aménagement urbain,
- à la qualité des constructions nouvelles,
- à l'amélioration de l'ancien,
- à la transformation des habitudes de transports,
- à la prise de conscience par tous de la dangerosité des produits chimiques que nous utilisons sans même y penser,
- à l'utilisation des énergies douces et naturelles,
- à la qualité de la vie dans les zones à habitat collectif,
- à tout ce qui fait le mieux vivre ensemble.

Pour une véritable cohérence, ces engagements doivent s'exercer en solidarité avec l'ensemble du Pays yonnais, au-delà du territoire de la ville.

Pour cela, il faut penser éducation. Il faudra que chaque citoyen puisse trouver des lieux où il pourra entendre, débattre, apprendre pour comprendre et transformer ses pratiques au quotidien. Cette « *éducation à* » qui peut être éducation à la santé, éducation à la citoyenneté, éducation à

l'environnement, éducation à la culture, éducation au temps, c'est l'éducation à la vie, à la qualité de la vie, de SA Vie.

L'avenir de la vie sur la terre dépend en grande partie de l'accès d'un maximum de personnes à cette prise de conscience, vers la mise en place d'une véritable intelligence collective.

Nous serons là, nous les Verts, pour, dans toutes nos actions, dans toutes nos rencontres entre partenaires, rappeler, demander, exiger des actes en ce sens.

Les Verts se veulent incontournables mais coopératifs, dans l'échange, positifs, actifs. Nous nous revendiquons utopistes pour lutter contre tous les conservatismes réducteurs, contre les embrigadements, contre la pensée unique. Nous nous voulons précisément libérateurs de la pensée et pour cela, il faut donner à penser.

Nous voulons travailler en équipe large avec chaque élu de la majorité municipale, et dans la transversalité.

Nous savons que nous pouvons compter sur la coopération de nos partenaires pour travailler ensemble dans un vrai respect et un vrai esprit d'équipe solidaire et volontaire.

Nous voulons faire avancer l'écologie politique avec un grand E !

Vous pouvez compter sur nous.

Merci de votre attention. »

2 – FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Rapporteur : Monsieur le Maire

En application de l'article L 2122.2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 12 pour la ville de La Roche-sur-Yon.

Dans les villes de 80 000 habitants et plus, la limite de 30 % de l'effectif légal du conseil municipal peut donner lieu à dépassement en vue de la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers, sans toutefois que le nombre de ceux-ci puisse excéder 10 % de l'effectif légal du conseil municipal (article L 2122.2.1 du CGCT).

Cette possibilité est également ouverte pour les villes de 20 000 à 79 999 habitants qui ont décidé de créer des conseils de quartier (article L 2143.1 du CGCT), ce qui est le cas à La Roche-sur-Yon (délibérations des 6 février et 26 juin 2002 portant sur la création de 5 conseils de quartier).

Par délibération du 15 mai 2002, le conseil municipal s'était déjà prononcé sur la création de 4 postes d'adjoints de quartier sur les secteurs suivants :

- Saint-André d'Ornay (*ancienne commune de Saint-André d'Ornay*) ;
- Le Bourg-sous-La Roche (*ancienne commune du Bourg-sous-La Roche*) ;
- Les Pyramides (*délimité par les rues Jacques Cartier et Richelieu, le boulevard des Belges, la rue Ernest Guyonnet, la place Monseigneur Deval, la rue Hubert Cailler, le boulevard Gaston Defferre, la rivière l'Yon et la voie ferrée*) ;
- Jaulnières / Vigne-aux-Roses (*délimité à l'extérieur du Pentagone par la voie ferrée vers Les Sables d'Olonne et le CD 746*).

Il est proposé de fixer à 16 (*12 adjoints et 4 adjoints de quartier sur les secteurs exposés ci-avant*) le nombre d'adjoints pour la ville de La Roche-sur-Yon.

QUESTION ADOPTEE PAR

35 VOIX POUR

8 ABSTENTIONS

3 – ÉLECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire donne lecture de la liste de 16 adjoints présentés par la majorité municipale, à savoir :

1 ^{er} adjoint Joël SOULARD	9 ^{ème} adjoint Yannick HENRY
2 ^{ème} adjoint Angie LEBOEUF	10 ^{ème} adjoint Anne VALIN
3 ^{ème} adjoint Quartier St André d'ornay Patrick YOU	11 ^{ème} adjoint Stéphane IBARRA
4 ^{ème} adjoint Patricia CEREIJO	12 ^{ème} adjoint Quartier Jaulnières/Vigne aux Roses Françoise VIGNAULT
5 ^{ème} adjoint Francis LUCAS	13 ^{ème} adjoint Francine GUIET
6 ^{ème} adjoint Sylvie CHARTIER	14 ^{ème} adjoint Quartier Le Bourg sous La Roche Roland GUILLET
7 ^{ème} adjoint Yves ROULEAU	15 ^{ème} adjoint Marie-Noëlle MANDIN
8 ^{ème} adjoint Quartier Les Pyramides Lisiane GUIBERT	16 ^{ème} adjoint Tarek TARROUCHE

Il propose d'attendre quelques minutes pour le dépôt d'autres listes de candidats.

M. Alexandre MAISONNEUVE LE BREC souhaite faire la remarque suivante :

« Je suis jeune élu dans ce conseil municipal, et je découvre un peu avec surprise son fonctionnement. Je remarque, sans polémique, mais avec étonnement, que vous proposez une liste de 16 adjoints qui font partie de votre groupe. Je pensais que le bon sens aurait amené éventuellement à proposer quelques postes d'adjoint aux 4 listes qui ne font pas partie de votre majorité, au moins pour respecter les 49,92 % des électeurs qui n'ont pas voté pour vous au premier tour. »

Monsieur le Maire précise qu'il comprend l'attente et le désappointement de M. MAISONNEUVE LE BREC, mais note que l'attribution de postes d'adjoint aux minorités n'est pas dans la tradition républicaine. Par contre, les oppositions disposeront de moyens de fonctionnement pour pouvoir jouer leur rôle d'opposition.

Pour **A. MAISONNEUVE LE BREC**, et dans la mesure où P. REGNAULT a déclaré qu'il était le maire de tous les Yonnais, rien ne l'empêche de changer les habitudes concernant l'attribution des postes d'adjoint.

Aucune autre liste de candidats n'étant déposée, il est procédé aux opérations de vote.

Le dépouillement effectué par Monsieur le Maire, J. SOULARD, P. YOU et C. LEYDIER donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne 43
- bulletins nuls 8
- suffrages exprimés 35
- majorité absolue 18

La liste présentée par la Majorité municipale obtient 35 voix.

Sont élus :

1^{er} adjoint Joël SOULARD	9^{ème} adjoint Yannick HENRY
2^{ème} adjoint Angie LEBOEUF	10^{ème} adjoint Anne VALIN
3^{ème} adjoint Quartier St André d'ornay Patrick YOU	11^{ème} adjoint Stéphane IBARRA
4^{ème} adjoint Patricia CEREIJO	12^{ème} adjoint Quartier Jaulnières/Vigne aux Roses Françoise VIGNAULT
5^{ème} adjoint Francis LUCAS	13^{ème} adjoint Francine GUIET
6^{ème} adjoint Sylvie CHARTIER	14^{ème} adjoint Quartier Le Bourg sous La Roche Roland GUILLET
7^{ème} adjoint Yves ROULEAU	15^{ème} adjoint Marie-Noëlle MANDIN
8^{ème} adjoint Quartier Les Pyramides Lisiane GUIBERT	16^{ème} adjoint Tarek TARROUCHE

Monsieur le Maire informe que la prochaine séance du conseil municipal, consacrée à l'ensemble des désignations, aura lieu le vendredi 21 mars 2008 à 17 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Maire

Pierre REGNAULT